

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2010-2015

du Collège LaSalle

Mai 2012

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le *Plan de réussite 2010-2015* du Collège LaSalle a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement en octobre 2011. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 15 février 2012.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 16 mai 2012. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le *Plan de réussite 2010-2015* est le troisième plan de réussite du Collège LaSalle. Son élaboration est la dernière étape de l'opération d'autoévaluation de l'efficacité du plan de réussite 2004-2009. Le *Plan d'action faisant suite aux recommandations du bilan du Plan de réussite 2004-2009* a été utilisé comme devis. Ce plan d'action présente 24 recommandations découlant de l'autoévaluation, majoritairement prises en compte lors de l'élaboration du *Plan de réussite 2010-2015*. L'élaboration du plan s'est déroulée en trois étapes principales, à savoir la conception, les consultations auprès des enseignants et équipe de direction et les corrections ainsi que la rédaction finale et l'approbation par la Commission des études et le conseil d'administration.

Le plan de réussite compte sept chapitres : l'introduction, les responsabilités et intentions institutionnelles, les cibles, la méthodologie, les orientations et objectifs, la conclusion et les annexes. Les orientations et objectifs sont présentés premièrement dans un tableau synthèse, ensuite dans un tableau détaillé incluant les actions en lien avec les objectifs, les responsables et l'échéancier.

Évaluation du plan de réussite

L'efficacité potentielle

L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Le Collège base l'élaboration de son plan de réussite sur le *Rapport d'analyse faisant suite à l'évaluation de l'efficacité du Plan de réussite 2004-2009*, sur l'analyse de sa clientèle et sur les obstacles à la réussite. Les caractéristiques de sa clientèle sont analysées selon quatre principaux indicateurs de réussite, c'est-à-dire la réussite en première session, la réinscription en troisième session, la diplomation dans la durée prévue et la réussite de l'épreuve uniforme de français et au *Ministerial Examination of College English*. Dans son analyse, le Collège a observé la progression des taux de ces indicateurs dans la période couverte par le plan précédent, selon les données du système de Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP).

Les orientations et les objectifs

Le plan de réussite est structuré en trois orientations déterminées selon l'analyse de la situation découlant de l'évaluation de l'efficacité de son plan de réussite 2004-2009, l'analyse des caractéristiques de la clientèle et les obstacles à la réussite. Ces orientations portent sur la culture organisationnelle orientée vers la réussite, l'élaboration d'un plan systémique de collecte et d'analyse de données et les interventions pour favoriser la réussite. Les orientations comportent chacune quatre ou cinq objectifs visant la réussite. Les objectifs de la troisième orientation sont tous directement en lien avec les obstacles à la réussite, les caractéristiques de la clientèle et les indicateurs de réussite. Le Collège a également déterminé un résultat attendu pour chacun des quatre indicateurs de réussite, selon les caractéristiques de la clientèle et l'analyse de situation.

Le mécanisme de mise en œuvre

Chaque objectif est accompagné de quatre à dix actions présentées avec un responsable et un échéancier. Certaines actions traitent de la mise en œuvre des moyens et du suivi de l'application des actions et de l'atteinte des objectifs. Le comité du plan de réussite peut conseiller la direction du Collège sur l'implantation de nouvelles mesures d'aide et sur des améliorations à apporter au plan. Le comité de chefs d'équipe fait le lien entre la Direction des études et les professeurs en ce qui concerne la mise en œuvre du plan de réussite.

Le mécanisme de suivi des résultats

La deuxième orientation porte principalement sur un plan systématique de collecte et d'analyse des données, notamment celles en lien avec les quatre indicateurs de réussite. Le coordonnateur au plan de réussite assure le suivi et l'évaluation. Aussi, un objectif de la première orientation prévoit la révision annuelle du plan de réussite. Toutefois, aucun mécanisme de suivi des résultats n'est clairement présenté dans le plan, la Commission invite donc le Collège à préciser son mécanisme de suivi et s'assurer qu'il lui permet de suivre la progression des indicateurs vers les résultats attendus.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission estime que le *Plan de réussite 2010-2015* du Collège LaSalle comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Michel Lauzière, président